

# Alléluia pour une institution

L'article «Requiem pour une institution» (*d'Letzburger Land* 16/1997), qui se réfère dès sa première phrase au Musée d'art moderne Grand-Duc Jean, donnait l'impression que le requiem était destiné à ce musée. Il n'en est rien: l'éloge funèbre concernait l'institution du référendum. Il n'empêche que le musée — on voit bien que l'éminent auteur Alex Bonn ne le porte pas dans son cœur — se trouve ainsi, chargé qu'il a été de tous les maux, accusé en plus de l'assassinat de notre Constitution, ou du moins de son article 51, dernier alinéa, aux termes duquel les électeurs pourront être appelés à se prononcer par la voie du référendum dans les cas et sous les conditions à déterminer par la loi.

Alex Bonn constate qu'aucun référendum n'a eu lieu depuis 1937 ce que, par un procès d'intention, il attribue au désaveu que ce référendum avait apporté à la Chambre des députés. S'il en était ainsi, faut-il en accuser notre futur musée?

Pourtant, depuis 1937, où il s'agissait bien d'un choix de société, notre

pays et son législateur ont pris beaucoup d'autres décisions — trop peu pour la culture, il est vrai — qui auraient pu être matière à référendum: l'Europe, que l'auteur ne porte pas davantage dans son cœur puisqu'il en retient surtout qu'elle nous a mis « sous la férule d'organes supranationaux », mais aussi tout un ordre social, d'énormes travaux publics ou encore plus récemment un tout nouvel ordre juridictionnel.

Le futur musée est certes un choix de société — cette fois-ci pour la culture — mais le magnifique ouvrage qui l'abritera n'est certainement pas le seul qui aurait mérité — sous-entendu pour qu'il ne soit pas fait — de subir l'épreuve du référendum. Personne n'y a pensé à propos d'une piscine olympique, d'un aéroport en constant et nécessaire agrandissement, ni encore à propos des innombrables salles que l'on dit polyvalentes pour qu'un public considéré comme indifférent à la culture ne s'aperçoive pas qu'elles pourraient aussi servir à des fins culturelles.

Il y aurait, dit l'auteur, dissentiment massif de l'opinion publique. Certains ont effectivement, semble-t-il, rassemblé un grand nombre de signatures. Mais où est le contrôle démocratique voire simplement statistique d'une telle initiative?

L'initiative aurait été « balayée » par la majorité parlementaire.

Alex Bonn, notre meilleur connaisseur de la Constitution, ne cite pas une autre disposition de celle-ci, l'article 50, qui dit que « la Chambre des députés représente le pays » et ajoute que les députés votent sans en référer à leurs commettants et ne peuvent avoir en vue que les intérêts généraux du Grand-Duché. Voilà les fondements du régime de la démocratie parlementaire sous lequel l'article 51 de la Constitution place notre pays.

En matière de culture comme ailleurs, la loi du nombre est mauvaise conseillère.

Il faut certes craindre que les amis des musées seront toujours plus rares que les amateurs du football, de la pé-

che sportive ou des salons automobiles, voire des grands ténors dans les stades. Sans doute ceux qui resteront devant leur télévision seront-ils plus nombreux que ceux qui prendront le chemin des Trois Glands, pourtant magnifiquement préservés et mis en valeur.

Ne soyons pas trop pessimistes. L'auteur du requiem part évidemment de l'idée que le référendum aurait, quant à lui, balayé la haute conception de la culture dont ont témoigné le Gouvernement et la Chambre. C'est peu d'estime pour notre peuple.

Si, comme c'est le cas en Suisse — où pourtant la démocratie directe est mise en question dès lors qu'elle ne permet plus de répondre aux grands choix de sociétés tels que celui de l'Europe — le référendum était chez nous une institution véritablement ancrée dans les mœurs, nul n'aurait pu préjuger d'une consultation démocratiquement organisée.

L'association *Les Amis des musées d'art et d'histoire* qui ne compte pas loin de deux mille membres, a mis son

nom au pluriel pour permettre d'étendre ses activités au musée en devenir. Son assemblée générale a été unanime pour saluer l'avènement du musée dit Pei. À propos de I.M. Pei, je propose à Alex Bonn la lecture d'un article paru, une semaine après le sien, à la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* sous le titre « Mister Pei, der Präsident und die Pyramide » qui se termine comme suit:

« Längst haben die Franzosen die Pyramide begeistert angenommen und betrachten sie voller Stolz als weiteren Ausweis nationaler Größe. I.M. Pei wird das mit Befriedigung hören, doch ohne Überraschung. Denn der leise lächelnde, stets zuvorkommende ältere Herr, der heute seinen achtzigsten Geburtstag feiert, hat nie etwas anderes erwartet. »

Pour les grands ouvrages et les grandes œuvres, on commence par chanter le *dies irae*: l'alléluia est pour 2002.

André Elvinger

L'auteur est président de l'association *Les amis des musées d'art et d'histoire*